



# LANHOUARNEAU

Saint Hervé, Houarné, Houarneau, est patron de Lanhouarneau, paroisse de l'ancien archidiaconé de Quéménédy ; il était aveugle et exorciste ; on le représente, d'ordinaire, accompagné de Guiharan, son guide, et d'un loup, que le Saint avait apprivoisé, faisant l'office de l'âne qu'il avait dévoré. Le plus souvent, il porte simplement un livre en main, ce qui peut sembler singulier, puisque le Saint était aveugle ; mais ce livre est celui des exorcismes et symbolise le pouvoir qu'avait saint Hervé de chasser les démons. Ce qu'il y a de certain, c'est que, dans l'église de Saint-Melaine de Morlaix, on conservait un livre, dit « de saint Hervé », que l'on vénérât à l'égal d'une des plus insignes reliques du Saint ; il en est question dans les anciens comptes et inventaires de la paroisse (G. 281). Les offrandes que les fidèles lui apportaient, figuraient comme une source de revenu pour l'église. Dans le compte de 1462, les marguilliers « se chargent de la *revenue* du livre S<sup>t</sup> Hervé, durant leur charge, montant

à 11 sols » ; il ne faut pas oublier que le sol, à cette époque, avait une valeur de vingt sous au moins.

En 1466, les comptables font la dépense « d'un pilet mis sur la boîte où est le livre de saint Hervé », afin d'y être allumé, pour attirer l'attention des fidèles.

Ce livre était conservé au trésor de l'église Saint-Melaine et en 1677, l'inventaire porte « le livre de M. St Hervé, garny de cinq pierres de cristal, et un coffre de bois pour le mettre ».

Qu'est devenu ce livre, qui devait être une relique dans le genre du missel de saint Vougay ? Il aurait été bien curieux de pouvoir le consulter, si surtout il contenait des formules d'exorcisme. Il a disparu, vraisemblablement, à l'époque de la Révolution.

Nous renvoyons aux hagiographes ceux qui seraient curieux de connaître la *vie* si intéressante de saint Hervé, et si bien mise au point, dernièrement, par M. le comte de Laigue, au Congrès de l'Association Bretonne. Mais nous dirons, avec M. de Kerdanet, qu'il avait son oratoire au lieu même où est maintenant l'église paroissiale. Il y enterra sa mère, Rivanone. A sa mort, il fut lui-même déposé devant l'autel de son oratoire, dans un coffret de pierre, bien lié de lames de fer et de plomb. On y voit encore son sépulcre, dit Albert le Grand, auquel se font encore plusieurs miracles. M. de Kerdanet ajoute qu'on y voyait, dit-on, autrefois, dans les catacombes de cette église, le mausolée de saint Hervé, sculpté par l'architecte Coye ; mais ce tombeau n'existe plus ; un autel, seul, porte encore le nom de cet habile artiste.

Le corps resta à Land-Houarné jusqu'à l'invasion des Normands, 878, et lors fut transporté à Brest, dans la chapelle priorale du château ; et en 1002 transféré à Nantes, où il est en grande vénération. On conserve encore, à Lanhouarneau, des reliques de saint Hervé, authentiquées par

M. de Poulpiquet, et renfermées dans un bras en bois, recouvert d'argent. Tous les ans, le lundi de la Pentecôte, on portait ce bras en procession, et on le plongeait dans la fontaine du Saint, pratique observée jusqu'à la visite de l'Evêque, en 1828, époque où la relique fut renfermée dans une châsse ; elle est simplement déposée sur la fontaine, pendant l'antienne *Similabo*.

#### L'ÉGLISE PAROISSIALE

Elle possède un joli porche de la Renaissance, dans lequel se voit une série des douze Apôtres, sculptés en pierre, et portant la date de 1582.

L'église est surmontée d'une tour massive à balustrade flamboyante, flanquée de quatre clochetons.

Avant la Révolution, on y desservait les chapellenies suivantes :

Chapellenie de Kerjean-Treffalégan ; desservie en la chapelle du château ;

Chapellenie de Porz-an-Billon, dont était présentateur Villosern, S<sup>r</sup> de Treffalégan ; en 1747, M. Le Roux, recteur de Plounéventer, en était titulaire ;

Chapellenie de Coatmerret, dite de Langouiry, présentée par les S<sup>rs</sup> de Coatmerret ; revenu, 62 livres ; charges, une messe tous les vendredis, desservie sur l'autel Saint-Marc, dans la chapelle de Coatmerret.

#### CHAPELLES

Au château de Coatmerret.

Au château de Treffalégan, en ruine en 1793 (L. 2).

A Pors-Billon.

Au cimetière, ancien ossuaire de la Renaissance, qu'on fit démolir, en 1837, pour y établir une école communale.

\*  
\*  
\*

Au sujet de l'enquête sur la mendicité, le recteur Toullec écrivait, le 28 Décembre 1774 :

« Pour répondre, Monseigneur, à votre circulaire, je vous dirai qu'il y a plus de deux cents pauvres dans ma paroisse, et qu'il n'y a pas le quart d'aisés. La cherté du bled est une des causes qu'il y a tant de pauvres qui, n'ayant rien à vendre, et ne pouvant souvent trouver du travail, sont obligés de mendier. D'autres à qui la volonté de travailler manque. Beaucoup d'enfants et infirmes incapables de gagner. Nous avons un grand nombre de simples locataires, qui n'ont et ne peuvent avoir de terres à cultiver, et leur journée de travail, dont le salaire modique ne suffit pas pour nourrir leur famille, n'ayant aucune vache et ne pouvant s'en procurer, faute de moyen. Nous n'avons aucun hôpital ni aucun fond ny établissement pour les pauvres. »

Vers 1785, l'église est absolument nue, le tabernacle et le retable sont à repeindre.

Un bout de tombe, à l'autel collatéral, côté de l'Evangile, est à couper, pour éloigner la balustrade, de manière à pouvoir dire la messe.

« Le corps politique a fait, à l'auberge, un marché de 2.100 livres avec Valtrain, facteur d'orgues, pour rétablir leur orgue ; ils ont emprunté, à cet effet, 1.500 livres de la fabrique de Goulven, et en ont payé le facteur, quoique le travail soit mal fait et inachevé. »

En 1673, une affaire curieuse de sorcellerie se tramait à Lanhouarneau. Claude Gaonnach, S<sup>r</sup> de Kerongar, demeurant au Vouen, en Plonévez-Lochrist, déclarait devant

la justice de Lesneven (Arch. Dép.), « qu'il y avait environ quatre ans, une quantité de croix furent abattues, dans la paroisse de Lanhouarneau et les paroisses voisines, et que le bruit était qu'il y avait quelques personnes qui, se mêlant de magie, abattaient les croix, en fouillant dessous pour y chercher des trésors ». Il ajoutait que, vers ce temps, l'on devait opérer des fouilles au village de Kersengar, en Lanhouarneau, et qu'à la tête de l'expédition se trouvait Robert Godefroy, père du Recteur, avec un homme dont on ignore le nom, mais qui était « un homme expert en pareille matière », c'est-à-dire un sorcier.

Le témoin se rendit au village, entre dix et onze heures du soir, et « y trouva près de cinquante personnes de diverses paroisses, déjà assemblées pour voir l'enlèvement du trésor. Et s'étant de plus près approché, il vit que, dans une aire qui donne vis-à-vis de la maison où demeure Bouroullec, fermier du dit Godefroy, on avait foui et percé sous terre, pour entrer dans le parc voisin, de la profondeur de plus de vingt coudées, sur quoi il demanda de la chandelle pour y entrer et savoir s'il y avait quelqu'un; mais Le Bouroullec et le nommé Moulin et sa femme s'y opposèrent, croyant que le déposant était venu pour emporter le trésor. Néanmoins, il y entra avec trois ou quatre autres personnes. Mais ils n'y aperçurent rien, sinon que la fin du trou donnait sur l'embouchure d'un ancien puits. A l'instant, le dit Bouroullec alla avvertir les dits Godefroy et le prétendu magicien qui, arrivant, dirent qu'il y avait trop de monde pour continuer les recherches, qu'il fallait les remettre à une autre fois. »

C'est ce qui dut avoir lieu, car un autre témoin, François Vallet, de Plounéventer, dépose qu'étant domestique à Plac-Meur, en Lanhouarneau, « Robert Godefroy, hôte du bourg, vint le prier, un soir, d'aller avec lui au village

de Kersengar, pour accompagner un homme qui savait qu'il y avait un trésor au dit lieu; à quoi ayant consenti, il trouva chez Godefroy l'homme en question, de moyenne taille, barbe et cheveux noirs, assisté de cinquante personnes, qu'il ne connaît pas, n'étant point de la paroisse.

« Rendu à Kersengar, on commença à fouir dans l'aire, proche la maison manale. Celui qu'on disait magicien entra dans la maison où, étant, il fit allumer de la chandelle, tira un grand livre dessous son juste au corps, puis, ayant fait un grand cercle à l'endroit où il voulait percer, et trois à l'entour, au côté gauche, il commença à appeler les diables en termes bretons, comme qui dirait : « Diable de Kerstang, approche ! Diable de Keromnès, « approche aussi ! » Et ainsi de tous les villages et manoirs d'alentour; puis ayant pris tous les noms de toutes les personnes du village de Kersengar, jusqu'à celui d'un petit enfant de trois ans, il dit hautement que la cache et le trésor étaient découverts, qu'on y aurait trouvé deux barriques d'argent et un baril d'or, ce qui fit qu'on commença encore à fouir. »

L'on peut se figurer avec quelle ardeur travaillèrent pelles et pioches avec cette perspective alléchante; mais les bras se lassaient, ni l'argent ni l'or n'apparaissaient; alors, le sorcier prit de nouveau son livre, et s'étant mis à lire, déclara hautement que tout travail était inutile, car le fonds de terre sur lequel ils opéraient leurs recherches était une ferme du S<sup>r</sup> Godefroy, et que celui-ci l'avait donnée à son fils, en titre clérical, pour son ordination. Le sorcier aurait pu y penser plus tôt. Mais alors, le S<sup>r</sup> Godefroy intervint et, espérant probablement que son fils allait céder ses droits sur la ferme, afin de faciliter la découverte du trésor, ordonna à Yves Godefroy, son fils, de venir sur les lieux. Celui-ci arriva, mais avec surplis, étole, bonnet carré, livre d'une main et bénitier de l'au-

tre, et au lieu de faire abandon de ses droits, commença les exorcismes près du puits que les gens venus du bourg de Lanhouarneau continuaient à percer. De l'autre côté, le sorcier tenait aussi son livre et prononçait ses formules magiques. Mais bientôt celui-ci finit, par dire qu'on pouvait cesser le travail, tout était perdu, « que le trésor avait été emporté et ne reviendrait plus que dans sept ans, d'autant qu'il y avait quelqu'un, dans le trou, qui avait parlé de Dieu ».

Ainsi, se termina cette comédie, qui nous montre autant de crédulité naïve dans les témoins, que de malice intéressée dans le sorcier, principal acteur.

Cette affaire ne semble pas, du reste, avoir eu de suites devant la justice. Le magicien s'éclipsa, et l'Administration ecclésiastique jugea prudent d'éloigner de Lanhouarneau le jeune Recteur, pour le soustraire à l'influence de son père, le S<sup>r</sup> Godefroy, qui montrait une confiance vraiment trop aveugle dans la fourberie des sorciers et des magiciens. (*Les chercheurs de trésors*, Association Bretonne.)

#### ANCIENS RECTEURS

- 1585. Guillaume Dall, recteur, résigne.
- 1647. Jean Le Goff, décédé.
- 1647. Rolland de Poulpiquet, chantre, vicaire général de M<sup>sr</sup> Cupif, nommé recteur de Lanhouarneau, Vincent Berthou acolyte, de Pleudinec, absent, *studio-rum causa* (G. 342).
- 1673. Jean Godefroy.
- 1691. Paul Laurans (G. 229) ; mort en Décembre 1697 (r. G. 78).
- 1697. Yvon Le Guen.

1719-1739. Hervé Sanquer, pourvu par Rome ; mort le 29 Décembre 1739.

1740. Jacques Guillou, de Pontdusval, official, se démet. Licencié *in utroque* de Paris.

1740-1741. René Courio du Mesmeur, licencié en théologie de la Faculté de Paris, est pourvu ; il est nommé, à Brest, le 4 Mars 1741.

1741, 4 Mars. Jean Guermeur, nommé recteur de Milizac, le 5 Décembre 1741.

1742-1748. François Le Roux, chanoine du Mur, nommé recteur de Lanhouarneau en Mars 1742 ; se démet le 3 Mars 1748.

1748-1777. Jean Toullec (*optime*), nommé le 3 Mars, décédé le 12 Décembre 1777.

1777-1788. Jean Bellec, né à Taulé en 1736, prêtre en 1762 ; décédé en 1788.

1789-1790. René Abgrall, né à Plounéour-Ménez en 1736, prêtre en 1768.

1790. Yves Grall, né à Trézilidé en 1750, prêtre en 1781 ; sous-curé.

Aucun des prêtres de Lanhouarneau ne prêta le serment.

#### RECTEURS APRÈS LE CONCORDAT

- 1804-1805. Jean-François Corrigou, né à Plougoulm le 16 Mai 1741. Aumônier des Ursulines de Lesneven en 1790. Détenu au château de Brest en Avril 1792 ; déporté en Espagne le 13 Août 1792 ; recteur de Lanhouarneau en 1804 ; décédé en Mai 1805.
- 1809-1820. Jean Méar, né le 1<sup>er</sup> Janvier 1762, à Plouzévé ; décédé le 8 Mai 1820.
- 1825-1838. Claude Colin, de Porspoder.

506

## LANHOUARNEAU

- 1838-1844. Yves Merret, de Carantec.  
 1844-1847. François Rolland, de Plouvorn.  
 1847-1856. Pierre Le Pichouron, de Brélévéné (Saint-Brieuc).  
 1856-1863. Pierre Nicolas, de Saint-Frégant.  
 1863-1868. François-Marie Morvan, de Plouzévédé.  
 1868-1872. Jean-Marie Léon, de Plouigneau.  
 1872-1879. Jean-Louis Gargam, de Pleyben.  
 1879-1881. Jean-François Cann, du Tréhou.  
 1881-1885. Germain Dantec, de Brasparts.  
 1885-1888. Michel-Marie Grall, de Lesneven.  
 1888-1896. Charles-Marie Péron, de Saint-Pol de Léon.  
 1896-1909. Jean-Pierre Chalme.  
 1909. Yves-Marie Calvez, de Plounévez-Lochrist.

## VICAIRES

1830. Jacques Calvez.  
 1848. Noël-François Saillour.  
 1850. Rolland Trémintin.  
 1852. Jean-Marie Léon.  
 1855. Hervé-Pierre Forcès.  
 1856. François-Marie Favé.  
 1860. Jean Normand.  
 1862. Jacques Guéguen.  
 1865. Jean Guillou.  
 1871. François Rolland.  
 1872. Jean-François-Marie Bizien.  
 1874. Jean-Louis-Marie Buanec.  
 1875. Pierre Rolland.  
 1879. Abraham Mironnet.  
 1880. Jean-Marie Grall.  
 1882. Charles Queinnec.

## LANHOUARNEAU

507

1890. Joseph Picard.  
 1893. Jean-Marie Toquin.  
 1909. François-Marie Gourvil.

## MAISONS NOBLES

De la Feillée, Sr de Treffaléan : *d'or à la croix engreslée d'azur ; devise : Parler pouvez.*

De Kerguz, Sr de Troffagan : *d'argent au greslier d'azur enguiché et lié de gueules ; devise : Voluntas Dei.*

De Launay, Sr de Coetmerret : *d'argent au lion d'azur armé et lampassé de gueule, couronné d'or ; devise : Soit, soit.*

## MONUMENTS ANCIENS

Tuiles à rebord, trouvées à Kerenorvan.

Lec'h octogone, dans le cimetière.

Près de la chapelle de Sainte-Brigitte, dans la rivière, grosse pierre émergeant de l'eau, sur laquelle la Sainte aurait laissé la trace de son pied (*Soc. Arch.*, t. XV, p. 63).